

La Nation fête ses 75 ans

LES SOUCIS D'UN JOURNAL D'OPINION

Mesdames et Messieurs,

La Nation, journal d'opinion tirant à plus de deux mille exemplaires, doit affronter trois problèmes.

Le premier est le renouvellement de la rédaction. Plus l'équipe est soudée, à la manière évoquée tout à l'heure par M. Rochat, plus le nouveau se sentant des affinités avec nos idées craindra de frapper à notre porte. L'important est donc de nouer sans cesse de nouveaux contacts avec les jeunes générations et de les associer immédiatement à nos discussions. Nous le faisons par le biais de nos séances de rédaction, des entretiens du mercredi, de notre séminaire de janvier et de notre camp d'été. Nous avons eu le bonheur ces dernières années d'accueillir un groupe important de moins de trente ans dont chacun a déjà un joli nombre d'articles à son actif.

Le deuxième problème est le renouvellement du lectorat. Nous perdons chaque année en moyenne cent abonnés, par décès ou par désabonnement. Un fonds, alimenté par les dons de lecteurs fidèles arrondissant le montant de leur abonnement, permet de livrer gratuitement notre journal aux personnes s'accommodant d'une petite rente de vieillesse. Pour renouveler notre lectorat, nous procédons à des campagnes de diffusion. Il n'est pas de personne nommée à quelque fonction officielle dans le Canton qui ne reçoive *La Nation* à l'essai durant trois mois. De même, la lecture du courrier des lecteurs dans quelques quotidiens attire notre attention sur des correspondants occasionnels qui nous semblent abonnables. Nous procédons aussi à des campagnes par profession : cette année les notaires y ont eu droit. Une campagne à l'attention des pharmaciens vaudois est en préparation. Les syndicats vaudois, dont un certain nombre est déjà abonné, recevront *La Nation* jusqu'au vote sur l'initiative « La Parole aux Communes ». Ces incessantes campagnes nous permettent de maintenir nos presque deux mille abonnés payants.

Le troisième souci est lié aux tarifs postaux. *La Poste* parle à nouveau d'élever le nombre minimum des abonnés d'un journal pour que ce dernier bénéficie d'un tarif postal réduit. Le seuil est actuellement de mille ; la véracité des déclarations de diffusion est strictement contrôlée. Il est périodiquement question de pousser cette exigence à un nombre d'abonnés dont nous n'osons même pas rêver dans nos plus grands moments d'exaltation. Cette augmentation n'affecterait pas seulement *La Nation*, mais la plupart des journaux d'opinion, pour lesquels une telle décision risquerait d'avoir des conséquences funestes.

Mais nous n'en sommes pas encore là.

CÉDRIC COSSY